L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE 7 JUILLET 1878.

A TRAVERS L'EXPOSITION.

Nous lisons dans le *Figaro* du 19 juin :

Une queue énorme se déroule depuis quelques jours autour de la vitrine où sont exposés les diamants de la Couronne. L'opéra comique de ce nom—les soirs où Mlle Bilbaut-Vauchelet chante la Catarina—n'attire pas plus de monde. Toutes les nationalités, toutes les classes de la société sont représentées dans cette longue file de gens, jaloux de contempler le Régent.

Ah! ce Régent, comme on le couve d'un œil d'indicible convoitise ! Les voix se répètent en chuchotant :

— Le voilà ! Il paraît qu'à lui tout seul il vaut douze millions !

Et chacun de le considérer avec respect et avec envie. C'est ainsi que les passants regardent M. de Rothschild, bien qu'il soit moins facile à monter en épingle.

Cependant après avoir patienté une demi-heure, souvent plus, on éprouve une déception que nous pouvons qualifier de corsée.

On se trouve, sur la petite plate-forme circulaire qui entoure la châsse éblouissante. On s'apprête à examiner à loisir ces bijoux, ces parures et ces diadèmes, dont l'éclat est tel, que certains se munissent de verres bleus avant d'y jeter les yeux. On a attendu assez longtemps ce plaisir et il est tout naturel qu'on le veuille complet.

Mais, sur la plate-forme en question, l'autorité est représentée par deux agents de police, qui ont une consigne: celle de presser le défilé, de mener le public rondement, et de couper court aux enthousiasmes de trop longue durée.... On a droit à une seconde de stationnement par personne. Toutes les secondes, la voix des agents retentit: "Circulez, messieurs!" Et il n'y a pas à dire: il faut circuler.

Comme il serait bon pourtant de pouvoir se recueillir pendant plus d'une seconde, devant cette joaillerie, représentant, entre autres choses, en somme, que les produits précieux des mines lointaines, et la richesse de l'Etat.

N'est-il pas piquant, en effet, de voir les diamants de la couronne exhibés par un gouvernement qui se fait gloire d'avoir supprimé la couronne?

N'a-t-on pas le droit de se demander à quoi vont servir ces colliers de reine, ces croix de souverain, ce Régent que nous avons vu à la garde de l'épée de l'Empereur, le jour de son mariage?

La couronne, dans la pensée de nos gouvernants, ne serait-elle que vacante? Ces diamants attendraient-ils l'arrivée d'une tête digne de s'en parer?

Certainement ces trésors devraient figurer en public, plus souvent que tous les dix ans aux Expositions universelles.

A la rigueur, on pourrait faire confectionner une jolie poupée en cire qui les porterait à toutes les fêtes officielles. Les diamants de la couronne deviendraient alors les diamants de la République, et ce serait plus normal....

Car, il est bon d'en convenir, cette exhibition de bijoux royaux manque de logique.

Est-ce que, sous l'Empire, en 1867, on a songé à affecter une vitrine spéciale à une collection de bonnets phrygiens?

Autre succès de public et affluence non moins grande devant les tapisseries dont quelques-unes sont d'ailleurs de véritables chefs-d'œuvre. Ainsi, dans la classe 21, la manufacture des tapisseries de Neuilly et d'Aubusson se distingue par un choix vraiment remarquable d'étoffes de soie, de satins lamés or et argent, de tissus de tous les styles et de toutes les époques. Il n'est pas possible de voir un assortiment plus complet et plus varié. On se demande comment le fabricant s'y prend pour trouver tous les ans de nouveaux dessins, des combinaisons de couleur inédites, et on se prend à admirer l'ingéniosité inépuisable de nos producteurs français.

M. Walmes, un des grands prêtres de l'art décoratif moderne, a exposé des tapisseries anciennes à personnages et à verdure, d'un prix tellement avantageux que l'acheteur n'hésitera pas à les préférer à la toile peinte dont la valeur est nulle et qui pourtant ne coûte pas beaucoup moins cher. Mais, au milieu de toutes ces jolies choses, brille en reine la tapisserie reproduisant le fameux tableau de M. Cot: *le Printemps*.... On a peine à croire que le tissage puisse arriver à un tel résultat.

Vous connaissez le sujet! La gravure l'a popularisé et il a été mille fois reproduit sous toutes les formes, même sur la scène en tableau vivant.

Deux grands enfants, un garçon et une fille, enlacés comme des amoureux inconscients, se balancent sous la feuillée. On ne peut rien imaginer de plus délicat, de plus frais, de plus charmant que l'effet naturel obtenu par le métier du producteur. Sous les voiles de gaze de la jeune fille, la chair se devine et on croit vraiment voir s'agiter les feuilles des arbres sous lesquels le couple gracieux prend ses ébats. M. Walmes a encadré son panneau d'une délicieuse bordure de son invention: de l'églantine et du muguet, de quoi compléter admirablement ce délicieux tableau, une des plus belles pièces soumises au public dans la section de la tapisserie.

Au surplus, le printemps, qui est la saison de l'amour, n'inspire pas seulement les peintres. Il inspire aussi une certaine classe de célibataires friands d'aventures croustillantes.... Quand la *Vie Parisienne* est sortie du cerveau de Meilhac et d'Halévy, on a beaucoup ri—mais on a crié à l'invraisemblance du sujet. On a nié l'existence—ailleurs qu'au théâtre—des Raoul de Gardefeu attendant les étrangères dans les gares, pour les guider dans la capitale et surtout dans leurs appartements. Eh bien, la pièce de nos plus spirituels vaudevillistes est l'histoire absolument authentique de ce qui se passe journellement au Champ-de-Mars.... Des jeunes gens mis à la dernière mode, guettent aux environs des portes d'entrée les dames seules et leur offrent de diriger leurs pas sur le terrain international.

Les plus étourdies qui acceptent, sont d'abord promenées consciencieusement, mais, à la fin, le guide incandescent s'oublie et offre à sa pratique une bague qu'il tire de sa poche....

Promeneuses, prenez garde à vous!—vous voilà prévenues!

Nous pouvons aussi—comme anecdote similaire—raconter l'aventure de l'amoureux évincé, qui se fait *traîneur de fauteuil roulant*, et véhicule au bien-aimé ce qui ne le reconnaît que dans la section de chirurgie.... Arrivé devant un cartonnage anatomique représentant un cœur fendu et saignant, le faux rouleur tombe aux genoux de celle qu'il charrie, et s'écrie en désignant le viscère exposé:

—Voilà l'image de mon cœur depuis le jour où je vous ai vue pour la première fois!

LES DEUX AVEUGLES.

Marchandises sèches données presque, au magasin de Danziger.

LA TRAITE DES JAUNES.—L'Afrique a eu longtemps les horreurs de la traite des noirs et des "noires"; un spirituel écrivain de Paris [illegible] de "la traite des blanches"; voici la Californie qui nous donne en ce moment le spectacle de la "traite des jaunes."

Ce sont les chinois qui sont acheteurs et consommateurs, et les chinoises qui sont achetées ou volées et.... consommées. Voici quelques prix de la dernière bourse: Une jeune Kaoline de 12 ans (beauté commune) $200; Fleur de Thé, 9 ans (pieds, 4 centimètres,) $400.

Ce qui explique "l'élévation" de ces cours, c'est la proportion anormale de 1 pour 100 dans laquelle sont les spécimens femelles de la race, par rapport aux individus mâles.

Or, les Chinois qui généralement sont en horreur aux blanches, se trouvent dans leur pays de Californie, les victimes d'une situation analogue à celle qu'Offenbach a illustré par l'opéra Bouffe des "Cent Vierges." "Il leur faut de l'amour, n'y en eût-il plus au monde."

Mais beaucoup de Chinois n'ont pas $400 ou même $200, à dépenser pour la ruineuse fantaisie; et cependant à ceux-là aussi il faut une chinoise, fût-elle d'occasion.

De là, la formation de sociétés, d'associations chinoises ayant pour but de procurer aux sociétaires par la force, la ruse et le vol, cet objet indispensable à leur existence: la chinoise, ce thé de l'âme.

Un journal de San Francisco dit qu'il ne se passe guère de semaine sans que des enlèvements de ce genre ne s'accomplissent.

Il y a aussi un moyen moins violent qui ne manque pas d'originalité. [illegible] Chinois exilés du Céleste Empire, la possession de cette précieuse denrée, à des prix abordables, même pour les petites bourses; le moyen, c'est la coopération.

Sept pauvres diables de chinois se réunissent, mettent chacun pendant des mois 30 sous ou 40 sous de côté par semaine, puis, un beau jour, on casse la tirelire et avec les produits de l'épargne on envoie à Pékin chercher une compagne pour la société.

J'imagine que c'est celui des sociétaires qui a payé le plus cher, auquel est accordé le privilège de choix.

Quoiqu'il en soit, à partir de ce jour, un jour de service s'organise; et l'on prétend que la plus douce harmonie préside aux étranges épanchements de ces familles extraordinaires.

LA CULTURE DE LA VIGNE EN FRANCE.—Voici, sur la culture de la vigne en France et sur la production du vin, quelques détails d'une parfaite exactitude:

La culture de la vigne s'étend sur 2 millions 600,000 hectares. La production moyenne du vin par année, depuis dix ans, a été de 59 millions 388,000 hectolitres de vins de toute nature, soit 21 hectolitres et demi par hectare.

La récolte de 1875 a donné 83,362,000 hectolitres. C'est la plus considérable que la France ait jamais eue.

Les vins du Bordelais, c'est-à-dire ceux qui sont produits dans le département unique de la Gironde, ont une moyenne annuelle de 2,400,000 hectolitres.

La Bourgogne, représentée par les départements de la Côte-d'Or, du Rhône, de Saône-et-Loire et de l'Yonne, produit annuellement, en moyenne, 3,874,000 hectolitres de vins. Les plus renommés sont ceux de Chambertin, du Clos-Vougeot, de Romanée-Conti, de Corton, de Pomard, de Meursault, de Montrachet, de Beaune, de Nuits, etc.

Les vins de Champagne proviennent du département unique de la Marne. Leur production moyenne par année est de 443,000 hectolitres. On a relevé le nombre exact de bouteilles de vin de Champagne qui ont été exportées de 1867 à 1877. Il est de 147 millions.

Malgré cette production considérable, la France consomme une certaine quantité de vins étrangers, venant pour la plupart d'Espagne, d'Italie et du Portugal. La quantité reçue dans la dernière année s'est élevée à 676,401 hectolitres.

A son tour, la France expédie à l'étranger au moins 300,000 hectolitres de ces mêmes vins.

Marchandises sèches données presque, au magasin de Danziger.

UNE COLONIE FRANÇAISE A SUMATRA.—Dans sa dernière séance, la Société de Géographie a reçu communication de lettres donnant des nouvelles toutes récentes de l'établissement français que la Société des colons-explorateurs a fondé dans l'intérieur de l'île de Sumatra (province de Déli). La première de ces lettres, adressée à M. Brau de Saint-Pol-Lias, directeur de la Société, est datée de la Jungle-Brau le 3 février 1878. Nous y trouvons les détails suivants sur les produits végétaux et sur la culture de la partie de Sumatra où sont établis les colons:

Au commencement de février, la terre se couvre de "katjans," espèce de graines légumineuses bleues, grises ou noires, dont les colons font une grande consommation, ainsi que de "picang-mas" (bananes d'or) et de "picang-radjah" (bananes du roi).

Parmi les cultures essayées avec succès dans les terres défrichées, se trouvent le bananier, la canne de riz, l'ananas, le cocotier, l'arequier, le ricin, l'ortie de Chine et le jute. Mais la plante la plus vivace est une sorte de pourpier qui envahit la terre, aussitôt qu'elle est dépouillée des grands végétaux, avec une étonnante rapidité. Les colons l'accommodent à tous les usages de la cuisine.

Les plants de tabac provenant de semis naturels représentaient, à la fin de janvier, des arbres hauts de 6 mètres. Des bambous coupés au ras de terre ont atteint une dizaine de mètres en trois mois.

Une centaine de coolies chinois sont employés par les colons-explorateurs à défricher de nouveaux terrains. Ces ouvriers ont célébré, le 31 janvier dernier, une de leurs fêtes religieuses qui correspond à notre jour de l'An, et sur laquelle M. de Saint-Pol-Lias donne les curieux renseignements que voici:

"Il s'était produit, le matin de la fête, un de ces accidents fréquents au commencement de tous les établissements coloniaux, alors que les communications ne sont pas encore régulièrement établies entre le lieu où l'on s'est fixé en pays vierge et les points d'attache avec les pays de civilisation ou au moins d'approvisionnement. Un "tompang" (bâtiment côtier), qui devait apporter des provisions de porc et d'arak, s'était attardé en mer ou sur la rivière, et nous dûmes, pour réparer les conséquences de ce retard, nous livrer à une grande chasse dans notre basse-cour et faire distribuer nos réserves d'eau-de-vie. Cette distribution, vers dix heures du matin, n'avait pu s'étendre encore à tous nos hommes, et un coolie vint se plaindre à moi de n'avoir pas eu sa part en me disant avec un grand sérieux: "Kourang babi kourang arak tambayam sousa." Ce qui peut se traduire ainsi: "Sans porc et sans eau-de-vie, comment pourrai-je faire mes prières!"

"Dans ce grand jour les coolies se mettent en frais de cuisine. Ils préparent une foule de petits plats succulents pour eux, à l'huile de ricin ou autres ingrédients de ce genre, étendent une belle natte devant leurs cases, y étalent leur menu avec symétrie, allument çà et là de petits cierges qui fument et se consument vite, font force génuflexions, et, après avoir ainsi fait leur offrande, ils mangent de fort bon appétit.

"A l'occasion de cette fête des Chinois et de leurs autres cérémonies religieuses, on augmente au jour de l'An les avances faites aux coolies, "l'outang," c'est-à-dire leur dette. Ce mot est un des plus usités dans la langue des peuples au milieu desquels les colons explorateurs se sont fixés. La somme payée pour obtenir un travail soit chinois soit indigène s'appelle "outang"; la dot d'une jeune fille battak, ou plutôt le contraire de la dot, la somme que paie le mari au père ou à son défaut au frère aîné de la jeune fille, s'appelle outang. C'est par l'outang qu'on acquiert des droits seigneuriaux et presque souverains sur les hommes et les femmes de ce pays. Un Chinois se considère comme étant à peu près entièrement à votre discrétion tant qu'il n'a pas remboursé son outang, c'est-à-dire la somme qui lui a été avancée."

Marchandises sèches données presque, au magasin de Danziger.

UNE FEMME QUI EMPOISONNE SON MARI AVEUGLE.

COUR D'ASSISES DE L'ARDÈCHE.

Il est hors de doute que l'empoisonnement est le plus mystérieux et le plus ténébreux des crimes, et il faut d'ordinaire des instructions d'une difficulté inouïe pour arriver à découvrir le coupable..., quand on le découvre.

Voici cependant une femme, Madeleine Tavernier, que le jury de l'Ardèche a jugée ces jours passés, et qui a empoisonné son mari, pour ainsi dire au grand jour, avec un sans-gêne cynique, prenant presque ses amies et connaissances pour témoins des expériences homicides qu'elle varia pendant des mois entiers sur ce malheureux, complètement aveugle, et qui, pour elle, était bien lent à mourir!

Tavernier, la victime, était un ancien soldat, qui s'était retiré du service après avoir atteint la cinquantaine et le grade de sergent. Pour son malheur, il vint unir sa destinée à une cabaretière d'Annonay, veuve en troisième noces, celle-là même qui vient de comparaître en Cour d'assises. La femme Tavernier se lassa bien vite de son mari, qui devint en peu de temps impotent et aveugle, et elle profita de ces infirmités pour se livrer à toutes sortes d'écarts. Tavernier, certes, n'était pas gênant. Il était, au reste, d'état d'exercer aucun contrôle sur cet [illegible] en dernier lieu pour amant à demeure fixe un jeune ouvrier fort élégant, qu'elle nourrissait et hébergeait de ses deniers, l'ancien soldat auquel elle était enchaînée, si peu que ce fût, par le lien conjugal, la fatigua considérablement. "Décidément, dit-elle un jour à une voisine, mon mari me dégoûte! Je vais me débarrasser de lui. Je sais bien que si l'on me pince, ce sont les galères, mais entre les galères et ce vieux-là, je n'hésite pas!"

Et la femme Tavernier se mit à empoisonner son mari, purement et simplement.

On pourrait presque dire que ce fut "un empoisonnement aux petits soins". Notons ce passage édifiant du résumé de l'audience:

Un jour, le médecin ordonne à Tavernier de prendre du sirop de pavots. La femme lui fait boire aussitôt, au lieu et place de cet absorbant, une bonne décoction de racine de grenadier, en alternant avec une pâte à l'opium. Mais le vieux soldat était robuste: il résista.

Ce que voyant, sa femme fit acheter pour lui un petit pot de mort-aux-rats, coût: vingt-cinq centimes. Elle étendit délicatement une petite quantité de ce poison à bon marché sur une mince tartine au miel, et fit manger elle-même cette tartine au pauvre aveugle, qui la lui croquant bouchée par bouchée. Tavernier trouva bien que la tartine au miel avait un goût amer, "mais sa femme lui persuada qu'il se trompait et recommença paisiblement la même opération, jusqu'à ce que mort s'ensuivit.

L'accusée a fait à l'audience les aveux les plus complets. Une seule chose la préoccupe: c'est cette histoire des tartines au miel et à la mort-aux-rats. La femme Tavernier proteste et jure qu'elle n'a pas employé de mort-aux-rats autrement qu'en la mélangeant aux tisanes de son mari!

Est-ce cette circonstance qui a impressionné le jury de l'Ardèche? Cela n'est pas probable, mais toujours est-il que la femme Tavernier a obtenu le bénéfice des circonstances atténuantes: la Cour l'a condamnée aux travaux forcés à perpétuité.

Marchandises sèches données presque, au magasin de Danziger.

FÊTES LATINES A MONTPELLIER.—L'inauguration des fêtes latines a eu lieu à Montpellier, au milieu d'un grand concours de population. On évalue à 20,000 le nombre des étrangers que ces fêtes ont attirés au chef-lieu de l'Hérault. Les rues et les boulevards étaient ornés de drapeaux aux couleurs de la France, de l'Espagne, du Portugal et de l'Italie.

On avait illuminé la gare, les Ecoles de Droit, de Médecine, les cercles et la plupart des édifices publics. Les invités ayant été reçus à la gare par le président du Comité des fêtes, le cortège s'est mis en marche par le grand boulevard à la lueur des torches, pour se rendre à la promenade du Peyrou.

La foule n'a cessé de faire entendre sur tout le parcours des acclamations enthousiastes. Au Peyrou, les orphéons réunis autour de la statue de Louis XIV ont exécuté un hymne intitulé *Salut aux Latins!* Vers dix heures et demie les invités se sont dirigés vers le Grand-Théâtre, où la réception officielle a eu lieu dans la salle des concerts.

Le maire de Montpellier, M. Laisso, a souhaité la bienvenue aux hôtes étrangers; son allocution a été chaleureusement applaudie et saluée par les cris de "Vive la république!"

A la sortie du Grand-Théâtre, un député aux Cortès a poussé le cri qui a été répété par la foule de: "Vive la fédération des peuples!"

Parmi les invités des fêtes latines on remarquait M. de Quintana, député aux Cortès, président de la commission espagnole à l'Exposition universelle; des délégués de diverses Académies espagnoles et italiennes; MM. Henri de Bornier, Roumanille, Mistral, Aubanel, Roumieux, Reveil, Juan Valera, de Tornos, don Teodor Llorente, des poètes de la Provence et du Roussillon, le général La Blanchetée, de Perpignan, Robert Halt, l'abbé Roux de Tulle, Fabraquet y Dara, M. Paul Glaize, préfet du Puy-de-Dôme, délégué du ministre de l'instruction publique; M. Mendez Leal, ambassadeur de Portugal à Paris.

Jeudi matin, les prix ont été distribués aux lauréats français et étrangers du concours philologique et littéraire des langues romanes.

M. Paul Glaize a exprimé les remerciements et les regrets de M. Bardoux, ministre de l'instruction publique, empêché de se rendre en personne à Montpellier.

Il a salué la renaissance de la littérature provençale et a rattaché à ce mouvement poétique la fondation de la *Société des Langues romanes*, qui prépare, par l'érudition et la philologie, l'alliance intellectuelle, littéraire et artistique des races latines. Il a terminé en disant:

"Le centenaire de Pétrarque à Avignon, cette solennité qui a laissé dans le cœur d'un grand nombre d'entre nous le plus profond et le plus émouvant souvenir, a été la première manifestation de la confraternité et de l'union pacifique des races latines."

LE CHIEN DE M. DE BISMARK.—Le chien de M. de Bismark est légendaire. L'illustre chancelier a pour ami fidèle une magnifique bête de race danoise, qui ne le quitte jamais, le suit partout, le surveille sans cesse et témoigne à son maître un dévouement qui lui est payé de retour.

Toutes les figures n'ont pas l'heur de plaire à cet intime du prince, et les mollets de plus d'un solliciteur ont gardé les marques de sa jalousie effrénée.

Passe pour les solliciteurs,—gens de cour, d'habitude peu dignes de compassion—mais que les collègues de M. de Bismark aient, eux aussi, à supporter les humeurs de ce compagnon à forte mâchoire, voilà qui est plus grave.

Le prince Gortschakoff a déjà été victime de la tendresse soupçonneuse que l'animal, à énorme encolure, éprouve pour son maître.

Se rendant en visite chez le chancelier, le plénipotentiaire russe a été reçu... à crocs ouverts par le chien danois.

M. de Bismark, qui est d'une force herculéenne—il amène le 150 à la tête de turc—a immédiatement débarrassé son collègue des caresses du mâtin.

Cet accident est d'autant plus à regretter que le prince Gortschakoff est dans un état de santé générale où toute émotion est dangereuse. C'est à peine s'il peut se traîner au congrès.

HORLOGES PARLANTES.—On lit dans la *Petite République*:

"Gageons que vous seriez stupéfaits et même effrayés, si la chose suivante vous arrivait:

"Vous êtes chez un ami, à la campagne, dans une vieille maison isolée, au milieu d'un parc; vous êtes venu là passer la journée, comptant repartir le soir, mais un orage est survenu; la pluie tombe à flots, faisant sur les toits, sur les arbres, sur les pavés de la cour, sur les vitres de toutes les fenêtres, un bruit étrange et fantastique. Par instant un éclair, suivi d'un grand coup de tonnerre!—Il ne faut pas songer à repartir. On vous prépare une chambre, et, vers minuit, on vous y conduit et on vous y laisse, en vous souhaitant une bonne nuit. Vous voilà seul.

"Vous entendez fermer les portes de la maison, et, bientôt après, le pas des domestiques qui montent se coucher. Puis plus rien!... Rien que le tic-tac de la pendule sur la cheminée: tic-tac énergique qui scande le temps, et ne vous permet pas d'en oublier une seule seconde.

"Vous n'avez pas sommeil et ne voudriez point vous coucher encore. Que faire? Passer en revue le mobilier de la chambre, c'est chose tout de suite faite: un lit haut sur pieds, deux fauteuils Louis XVI en bois sculpté et laqué de blanc, deux chaises, une vaste toilette, et sur la cheminée la pendule, dont le tic-tac implacable continue. Vous ouvrez la fenêtre, il pleut toujours; la nuit est noire.

"Allons, il faut se coucher, souffler sa bougie et tâcher de dormir. Voilà qui est fait; mais le sommeil ne vient pas; vous êtes à peine assoupi que, tout à coup, le tic-tac importun vous réveille. Patience! vous vous y ferez. Tenez, voici le sommeil qui vous gagne de nouveau, et pour longtemps peut-être.—Hélas, non! vous voilà de nouveau réveillé. "Ah! ça, combien de temps ai-je dormi? Il ne doit pas être loin de cinq heures du matin. Pas une lueur par la fenêtre. Bien sûr que l'aurore est en retard. Et pas moyen de trouver une allumette pour regarder la pendule!"

"Tout à coup, dans le silence, une voix haute et distincte prononce ces mots: "Il est une heure!"

"Avouez que votre stupéfaction se compliquerait d'une certaine terreur! Mais à présent vous voilà averti, et vous saurez, si cela vous arrive, que c'est encore un tour de M. Eddison, inventeur du phonographe.

"Il paraît, en effet, qu'on va faire de ces *Horloges parlantes*. C'est du moins ce que M. Du Moncel racontait l'autre jour à une séance de la Société d'Encouragement. La sonnerie serait remplacée par le cylindre d'un phonographe avec feuille d'étain préparée d'avance. Toutes les heures le mécanisme ferait tourner le cylindre, et le phonographe dirait: "il est cinq heures, il est six heures, etc."

"Je ne doute pas que nous ne voyions de telles horloges à l'Exposition. J'avoue que, pour mon compte, je goûte fort ce système, et je me réjouis à la pensée d'avoir un jour un réveille-matin qui, vers six heures, me dira amicalement: "Grand paresseux, veux-tu bien te lever!"

SOURCES DE BLADON.—La saison estivale est ouverte depuis le 1er mai, à la délicieuse résidence d'été qu'on appelle les Sources de Bladon. On sait que ces sources, pour leurs propriétés curatives, ont mérité le surnom de Vichy américain. Leurs effets bienfaisants dans les affections du foie et des reins, les rhumatismes et les maladies du sexe féminin ont été éprouvés par des milliers de personnes. L'air de Bladon est, d'ailleurs, pur et vivifiant, l'établissement étant situé sur un plateau élevé dans un pays boisé et ondulé. Beaucoup de visiteurs s'y rendent simplement pour leur agrément. La source est entourée de beaux arbres qui donnent de l'ombrage à tous les moments de la journée, et il y a dans le voisinage des bois qui offrent de charmantes promenades.

On se rend à Bladon par le chemin de fer jusqu'à Mobile et de là par des bateaux à vapeur qui partent de cette ville les mardis et les samedis.

Le prix du passage pour l'aller et le retour est de $17. On paie pour la pension avec l'usage des eaux de la source $40 par mois ou $12 50 par semaine.

On peut obtenir des informations détaillées en s'adressant à MM. J. Conner & Co., Bladon Springs, Choctaw Co., Alabama, ou à leur agent à la Nouvelle-Orléans, M. I. L. Lyons, coin Camp et Gravier.

SHADY GROVE HOTEL A LA GRANDE ILE.—M. Dubuclet d'Auterive vient d'ouvrir à la Grande Ile un nouvel hôtel où il recevra les voyageurs et les touristes à des prix très modérés. La maison est parfaitement montée et le service y est organisé avec intelligence. Le propriétaire promet à ses hôtes tout le confort désirable. En somme, le "Shady Grove" est une maison qui se recommandera d'elle-même, comme j'en suis convaincu ceux qui la patronneront.

Quartier-Général de l'Association de [illegible].—5 juillet 1878. [illegible]
Par ordre de JAMES LINGAN, Président.
J. C. Surgeon, Secrétaire. 3 juil—3t

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

AFFAIRES D'ORIENT.

Le Congrès européen.
La question grecque réglée.

Berlin, 6.—La question grecque a été réglée hier. Le congrès invite la Porte à s'entendre avec la Grèce directement au sujet de la rectification de la ligne frontière, qui devrait s'étendre de la vallée de Solambria, sur la mer Egée, à l'embouchure de la rivière Kolamos, en face de Corfou.

14ème séance.

Berlin, 6 juillet—La séance du congrès a duré de deux heures et quart à cinq heures et demie de l'après-midi. La question de Batoum, déjà débattue dans la matinée par la commission présidée par le prince Hohenlohe, a été le sujet unique des délibérations.

Le Congrès n'est arrivé à aucune conclusion, ce qui n'est pas surprenant, vu que la question de Batoum, comme forteresse, se rattache à la question des Dardanelles.

Le congrès s'est accordé en principe sur les trois principales questions. Il a été décidé que les Dardanelles seraient fermées aux navires de guerre comme c'est le cas actuellement; que la ville de Batoum serait cédée à la Russie et qu'elle deviendrait un port libre.

Il reste la question épineuse d'imposer comme condition à la Russie de détruire la forteresse et de s'engager à ne pas fortifier la côte, question qui était présente à l'esprit de plusieurs des plénipotentiaires, mais qu'aucun d'eux n'a mentionnée, de crainte de blesser la dignité du czar victorieux.

Le désir d'arriver à un arrangement définitif est si grand cependant, qu'on espère que la commission du prince Hohenlohe trouvera un compromis satisfaisant.

Les relations qui existent entre les différents plénipotentiaires sont excellentes, et l'on espère que les travaux du congrès seront terminés jeudi prochain.

Une crise ministérielle en Autriche.

Londres, 6—Une lettre de Vienne dit que l'Empereur réserve sa décision au sujet de la démission des ministres autrichiens. En attendant il a destitué le baron Lasser de Zollheim et l'a remplacé par le prince Auesperg comme ministre de l'intérieur.

WASHINGTON

Nouvelles Diverses.

Washington, 6 juillet.—Le département de la trésorerie a été informé par le consul des Etats-Unis à Nassau, Nouveau Brunswick, que les îles Bimini sont devenues un port d'entrée, depuis le 1er juillet.

Perry Belmont, de New York, a été nommé un des vice-présidents de la convention nationale pour le traité Franco-Américain.

Une lettre de M. Potter au secrétaire Sherman.

Washington, 6—Le président Potter a adressé une lettre au secrétaire Sherman, en date du 1er juillet, en réponse à la lettre dans laquelle il demandait de faire citer cent témoins de la Louisiane pour prouver l'intimidation et le meurtre dans les paroisses Est et Ouest Féliciana en 1876.

Il dit que Kellogg, Pitkins, Jenks et autres ont été examinés, à la requête de Mr. Sherman et que le comité se demande s'il admettra leur témoignage. Il ne pourra prendre aucune détermination à ce sujet qu'après que l'enquête qui se fait actuellement à la Nouvelle-Orléans aura été plus complète.

Le président Potter conclut ainsi:

Dans le cas où, plus tard, par la nature des témoignages reçus, le comité jugerait à propos de faire une enquête sur l'intimidation alléguée, aussi bien que sur les fraudes commises après l'élection, ou sur la conspiration à laquelle une allusion a été faite dans la résolution en vertu de laquelle le comité a été formé; alors, mais pas avant, il sera temps de décider s'il est nécessaire de faire venir, à grands frais, de la Louisiane, les témoins que vous proposez.

Les Orangistes.
Troubles en perspective à Montréal.

Montreal, 6.—Le maire aujourd'hui a lancé une proclamation, disant, qu'attendu qu'on a lieu de s'attendre, le 12 juillet prochain, à des troubles sérieux, voire même à une émeute et à une effusion de sang, il donne avis que des mesures énergiques seront prises pour préserver la paix et pour arrêter toutes les personnes mal disposées, qui agiront ou qui tenteront d'agir de façon à troubler la paix publique à cette occasion.

Toute assemblée dans les rues, ou ailleurs est strictement prohibée et le maire espère que tous les bons citoyens prêteront main-forte aux autorités en cas de nécessité.

Les avocats les plus connus de la ville, français, canadiens et anglais s'accordent à dire que la réunion des magistrats qui a eu lieu hier, était parfaitement illégale, et que les résolutions, qui donnent tous les pouvoirs au maire, est contraire à un acte du Parlement.

Trois magistrats peuvent, dans n'importe quelle circonstance, agir indépendamment du maire et appeler les troupes pour préserver la paix. Le député adjudant-général a déjà reçu une réquisition à cet effet et entend agir en conséquence.

La milice du cinquième district a été appelée pour un service actif le 12, tandis que les volontaires seront gardés comme réserve.

Les avocats déclarent également que la proclamation du maire, prohibant les assemblées dans les rues et ailleurs, n'a absolument aucun rapport avec la procession des orangistes.

L'association des orangistes lancera une proclamation cette après-midi déclarant que les membres feront une procession dans les rues et s'attendent à être renforcés par leurs frères d'Ontario.

La Convention démocratique de l'Arkansas.

New York, 5—Une dépêche spéciale de Little Rock donne la substance du programme adopté par la convention démocratique de l'Arkansas.

Il se déclare en faveur de la substitution des *greenbacks* aux billets des banques nationales et demande que les billets de la Trésorerie des Etats-Unis soient des Legal Tenders. Il s'oppose à une nouvelle émission de bons, sous aucun prétexte, et réclame le rappel de l'acte de la reprise des paiements en espèces.

Dans sa partie politique le programme demande au congrès une législation pour empêcher que les pouvoirs fédéraux puissent intervenir dans les affaires des cours d'Etats et de comtés, et réclame comme un droit une allocation suffisante pour la construction du chemin de fer Pacifique du Sud.

Alexander Stephens endossé par les démocrates de la Géorgie.

Augusta, 6.—L'assemblée démocratique d'Augusta a endossé, aujourd'hui, la conduite de Mr. Stephens au Congrès et a choisi des délégués qui ont reçu pour mission de le porter comme candidat pour une réélection devant la convention. Quatre comtés de la Georgie ont adopté des résolutions endossant Mr. Stephens et appuyant sa candidature.

Bulletin financier de Londres.

Londres, 6.—Le journal Economist dit que s'il y a eu des transactions assez considérables cette semaine, le fait est dû au désir de [illegible] aliéner leurs valeurs qu'ont eu ceux qui ne voulaient pas se soumettre au prix élevé de l'escompte, et non pas à l'impression produite par les résultats annoncés du Congrès de Berlin.

Il y a eu, il est vrai, une légère hausse dans les valeurs anglaises au début de la semaine, mais elle n'a pas duré, la disette d'or et le taux élevé de l'escompte à la Banque décourageant les acheteurs.

La hausse dans le taux de la banque est due plutôt à la demande d'or pour l'exportation, qu'aux demandes du commerce à l'intérieur et il est douteux que cette hausse puisse empêcher de retirer les lingots de la banque.

Le marché pour l'argent est encore en baisse.

Cela provient de l'abondance de ce métal dans l'Inde, le taux de l'escompte à la banque de Bombay étant de 4 pour cent, tandis qu'il était de neuf pour cent, il y a quelques mois. Depuis l'adoption du bill de Bland, aux Etats-Unis, l'argent a décliné de deux pence et demi par once.

Etat des Banques à New York.

New York, 6 juin.—Les emprunts ont augmenté de $3,795,800
Les espèces de 4,108,100
Les dépôts de 1,851,100
Les fonds de réserve de 1,755,325
Les Legal Tenders ont diminué de 390,000
La circulation de 110,300
Les Banques ont $20,571,125 de plus que n'exige la loi.

Marchés Etrangers.

Liverpool, 6, midi—Coton ferme; Middling Uplands 6 5|16d., Middling Orléans 6 1|2d.; ventes 8000 balles, pour la spéculation et l'exportation 2 recettes 14,300, américaines 13,850.

A livrer, acheteurs aux prix d'hier soir; Uplands, pas au-dessous de Low Middling, livraison en juillet 6 5|16d., juillet et août 6 5|16d., août et septembre 6 11|32d., novembre et décembre 6 5|8. Nouvelle récolte, expédiée par voiliers en novembre et décembre 6 1|2d.

Londres, 6, Midi.—Consols, comptant 95 1|16, à terme 96 3|16.

Paris, 6, 1:30 P. M.—Rentes 114 fr. 90 c.

Liverpool, 6, 2 P. M.—Coton—Ventes de coton américain 6400. Futures calmes et fermes. Uplands Low Middling clause, livraison en octobre et novembre 6 3|8.

Paris, 6—Rentes 115f. 5c.

Havane, 5—Or espagnol 213 à 213 1|4. Le change sur les Etats-Unis a baissé. Billets à 60 jours à 5 1|2 à 6 de prime—à courte échéance à 6 1|2 à 7 —60 jours, or, 6 1|2 à 7, à courte échéance 7 1|2 à 8, sur Londres 17 à 18, sur Paris 4 à 1 1|2. Le sucre est ferme au même prix.

Argent, Stocks, Etc.

New-York, 6—Stocks actifs; argent 2 à 2 1|2 à la clôture, or 100 1|2; change—long 484 1|2, court 487 1|2; bons d'Etat calmes, gouvernements une fraction en baisse.

Marchés américains.

New York, 6 juillet.—La Bourse au coton était fermée.

New-York, 6, au soir—La Bourse au coton était fermée. Recettes nettes consolidées 840. Exportations pour la Grande-Bretagne 169.

New-York, 6, au soir—L'argent est facile à la clôture 2 à 2 1|2, le change en baisse à la clôture à 4,84 1|2, l'or faible à la clôture à 100 1|2. Gouvernements fermes, nouveaux 5 106 7|8, bons d'Etat calmes.

PASSES.

Port Eads, 6 juillet, midi—Léger vent du sud-est.

Arrivés: steamer New Orleans, à 4 A. M., de New-York; barque norvégienne Hangereid, en 8 jours de Vera Cruz.

Pas de départs.

Port Eads, 6 juillet, 6 P. M.—Vent d'est. Pas d'arrivée ni de départ.

Passe du Sud-Ouest, 6 juillet, 6 P. M.—Vent d'est. Pas d'arrivage ni de départ.

FLEUVE ET RIVIÈRES.

Vicksburg, 6—Temps couvert, légères pluies ce soir, thermomètre 78. Le fleuve a baissé de 5 pouces.

Memphis, 6.—Temps couvert et chaud. Le fleuve a monté de 2 pouces.

Parti, Scudder, pour la Nouvelle-Orléans.

Cincinnati, 6.—La rivière a 10 pieds et baisse. Temps clair et chaud.

Cairo, 6—Le fleuve a 24 pieds 4 pouces et monte. Temps chaud avec de légères pluies.

Evansville, 6—Temps couvert et chaud. La rivière monte. Montant: le Sherlock à minuit. Descendant: le Mary Houston à midi.

Pittsburg, 6—La rivière a 2 pieds 7 pouces et reste stationnaire. Temps clair et chaud.

Louisville, 6—Pluie. La rivière baisse, 6 pieds 9 pouces dans le canal.

St. Louis, 6—Arrivé: Howard de la Nouvelle-Orléans. Parti: Belle of Shreveport pour la Nouvelle-Orléans.

Le fleuve a haussé de 3 pouces. Temps très chaud. Forte pluie ce soir.

Shreveport, 6—Parti: Bonnie Lee pour la Nouvelle-Orléans. Forte pluie aujourd'hui. La rivière a baissé de 3 pouces.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 6 Juillet 1878.

Comptoir d'Echanges (Clearing House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances.
6 Juillet	1,160,569 66	147,481 84
Même temps la semaine dern.	1,645,706 50	151,043 03
Total de la semaine dern.	5,904,531 04	873,284 93
Total de la semaine précédente	6,809,892 69	926,793 45

Nous devons à l'obligeance de M. I. N. Maynard, directeur du New Orleans Clearing House, le rapport suivant sur l'état des banques associées, à la clôture des affaires de vendredi, 5 juillet 1878:

Ressources:	
Espèces (métal, moy.)	245,993 00
Billets des E.-U. et des Banques Nationales, (moyenne)	3,468,923 68
Autres items, comptant (moyenne)	8,963 89
Change à vue sur N. Y. (moyenne)	2,268,077 47
Change étranger (moy).	391,562 87
Dû par des banques et des banquiers éloignés (moyenne)	124,745 66
Prêts et escomptes (moyenne)	9,502,747 83
Autres actifs comptant (moyenne)	4,353,575 67
	$20,364,590 07
Passif:	
Circulation (moyenne).	1,393,352 50
Dépôts (moyenne nette après échanges)	11,243,837 81
Dû à des banques et des banquiers éloignés, sujet à traite (moy.)	551,249 84
Autres passifs à des banques et des banquiers	570,241 65
Autres passifs comptant (moyenne)	167,165 04
	$13,925,846 87

Comparé avec la semaine dernière:

	Augmentation.	Diminution.
Espèces	$15,000	
Legal Tender		$275,000
Prêts	70,000	
Dépôts		325,000

Il ne s'est opéré aucun changement sur le marché monétaire.

Rien de nouveau dans les actions, qui sont restées calmes.

Les offres ayant été moins nombreuses, les bons consolidés de l'Etat ont acquis plus de force; ils étaient, à la clôture, à 4 heures, à 74 7/8 à 75 contre 74 3/8 à 74 3/4 hier.—Premier bureau, premier appel, régulier, 74 1/4 à 75; second appel, régulier, 74 1/8 à 74 3/4, vendeur 30 74 1/4 à —. Entre le premier et le second bureau, régulier, 74 1/2 à 74 3/4. Second bureau, premier appel, régulier, 74 1/2 à 75, vendeur 30, 74 1/4 à —; second appel, régulier, 74 3/8 à 75, vendeur 30, 74 3/4 à —, vendeur 60, 74 à 74 1/2. Entre le second et le troisième bureau, régulier, 74 3/4 à 74 7/8. Troisième bureau, premier appel, régulier, 74 1/2 à 75, vendeur 60, 74 à 74 3/4; second appel, régulier, 74 3/4 à 75, vendeur 60, — à 74 5/8. Après le troisième bureau, régulier, 74 7/8 à 75.

Les bons à prime ont été plus forts, mais nous n'y avons pas constaté de variations positives. Ils étaient, à la clôture, aux mêmes taux qu'hier, c'est-à-dire 33 7/8 à 34. "Buyer" à "drawing" offert à 34 1/4, et "seller" 60 à 33 1/4 sans trouver d'acheteurs. Les privilèges sur les numéros d'octobre ont été cotés à 3/8 pour cent offre et 5/8 demande.

Les bons consolidés de la ville (Crossman) ont été cotés à 35 1/4 offre et 36 1/2 demande, mais aucune transaction n'a été annoncée.

Les coupons (de la ville) à moitié payés ont été cotés à 84 à —; les mandats de la levée à — à 93 3/4; les mandats de l'Etat, recevables pour licences, à 85 à 90.

—La compagnie du chemin de fer d'Orléans a déclaré un dividende de 2 pour cent, qu'elle paiera à dater du 15 juillet.

M. Van Benthuysen et les nouveaux directeurs de la compagnie du chemin de fer Crescent City sont entrés en fonctions aujourd'hui.

Nous continuons de coter les excellents billets de commerce à 7 à 8 pour cent par an, les Nos 1 à 9 à 10, les Nos 2 nominaux, les prêts reposant sur des garanties collatérales à 6 à 8, les "call loans" à 4 à 10, le papier hypothécaire Nos 1 à 8 à 10, le No 2 nominal.

L'or a ouvert à 100 7/8 à 101 1/8 contre 100 3/4 à New York, et fermé à 100 3/4 à 101 contre 100 1/2 à New York. On a vendu $3,000 à 100 5/8, $3,000 à 100 7/8, $2000 et $4000 à 101.

Dans le change étranger, les opérations embrassent 10,000 sterling, y compris 3000 connaissement à 486, 2000 do à 485 1/2, 1000 et 2000 de banque à 488, 2000 do, à vue, à 491 1/2.

A la clôture les traites sterling étaient cotées à 484 à 485 pour le connaissement et le clear No 1 — à 488 les traites des banques,—à 488 1/2 le taux des banques aux comptoirs; les francs à — à 517 1/2 les traites du commerce.

Les ventes (annoncées) de change, à vue, sur New York, ont eu lieu à 1/8 à 3/16 pour cent de prime.

Les banques et les banquiers ont continué de tirer des chèques sur New York à 1/4 pour cent de prime. Le change du commerce, à vue, a encore été coté à 1/8 à 3/16.

Ventes du N. O. Stock Exchange.

Premier bureau à 10 A. M.		
$50,000	State Consols	74
5,000	do	74 1/8
10,000	do	74 1/4
3me Bureau à 2 P. M.		
$ 6,000	State Consols	74 7/8
10,000	Premium Bonds ($ 60)	33
Ventes hors de l'Exchange. Entre le 1er et 2d bureau.		
$35,000	State Consols à	74 1/2
15,000	do	74 3/4
Entre le 2d et le 3me bureau.		
25 actions	Citizens Bank	$67 50
$5,000	State Consols	74 5/8
10,000	Premium Bonds à	33 7/8
20,000	do	34
Après le 3me bureau.		
10,000	State Consols	75
10,000	Premium Bonds	34
40,000	do	34

OR AMERICAIN ET ETRANGER.

Or americain	100 7/8 @ 101 1/4
Argent américain, nouvelle émission	98 1/2 @ pair
Piastres mexicaines, Or	91 @ 92
Pièces de 5 francs, valeur en or	93 @ —
Pièces de 20 francs, valeur en or	$3.90 @ —
Souverains	4.90 @ —
Pièces de 10 thalers	7.90 @ —
Doublons espagnols	15.65 @ —
Doublons patriotes	15.60 @ —
Doublons mexicains	15.55 @ —
Pièces de 20 pesos mexicaines	19.25 @ —
Or de l'Amérique du Sud	25c. par pesos
20 marcs prussiens	4.80 @ $4.75
Or de la Californie	7 @ 8 p 0|0 [illegible]
Or américain, poids léger	97 @ pair p. poids (monnaie)
Or américain mutilé	5 p. 0|0 escompte

NOTE—Le tableau suivant est le relevé hebdomadaire des cotes du New-Orleans Stock Exchange.—3 P. M. Vendredi.

ACTIONS ET BONDS.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Canal & Banking Co.	100	89	94
Citizens	100	67	69 1/2
Citizens Savings Bank	100	—	—
Germania National	100	—	—
Hibernia National	100	—	86
Lafayette	50	10	12
Louisiana Savings	100	—	—
Louisiana National	100	98 1/2	100 1/2
Mechanics' & Traders	100	—	5
Metro. Loan & Savings	100	—	—
Mutual National	100	—	—
N. O. National	100	—	—
People's	50	—	—
Southern	50	—	42
State National	100	125	165
Union National	100	72	—
Workingmen's	25	10	11
Compagnies d'assurances.			
Crescent Mutual Ins	100	90	96
Factors and Traders Ins.	100	102	108
Firemen's	50	50	—
Germania Insurance Co.	100	—	—
Hibernia Insurance	100	—	76
Home Insurance	40	—	22 1/2
Hope Insurance	100	—	46
Lafayette	50	—	—
Merchants Mutual	100	39 1/2	—
Mechanics' & Traders Ins	100	80 1/2	82
N. Orleans Insurance As.	30	25 3/4	—
New Orleans Ins Co.	30	41 3/4	—
People's Insurance	25	—	—
Sun Mutual Insurance	100	101	104 1/2
Teutonia	100	75	80
Union Insurance	100	86	—
Chemins de fer Urbains.			
Carrollton	100	130	—
Crescent City	50	41 1/4	—
Canal and Claiborne	100	1	4
New Orleans City	100	131 1/4	133
Orleans	50	19 1/2	21 1/2
St. Charles Street	50	76	—
Actions Diverses.			
Bienville Oil Works Co	100	—	—
Crescent City Oil Co	100	—	—
C. City Slaughter House	30	24 3/4	—
Consolidated Canal & Imp. Company	100	—	—
Imp. Bonded Warehouse	100	22	—
Jeffer City Gas Light Co	100	—	60
Louisiana Ice Manu Co	100	—	—
Louisiana Levee Co (preferred)	15	—	—
Louisiana State Lottery Company	100	—	—
Louisiana Oil Company	100	—	—
Louisiana Cotton Press	100	—	—
La. Cotton Tie Co	100	—	170
Lama's Firelight Engine Company	100	1	1 85
Metairie Cemetery	100	70	100
Gas Company	100	102	104
N. O. Waterworks Co	100	31 3/4	32 1/2
Odd Fellows Hall	10	—	—
Planters Oil Co	100	—	—
Sugar Shed Company	30	—	—
St. Charles Hotel	50	—	—
Stern Fertilizing Co	50	—	—
Varieties Theatre Ass	1,500	—	—

Nouveaux Bons d'Etat.

Consolidés 7 p. c.	75 1/4	75 7/8

Bons de Ville.	Date d'échéance	Offre	Demande
Premiums Issued 1875		34	34 1/4
Premium drawn number		—	—
Consolidated Issued 1852	1892	35 1/4	36 1/4
Wharf Improvement Issued 1870	1890	—	—
Bons Divers.	**échéance**		
Canal & Claib. St. R. mort.	1879	70	—
C C Slaughter H mortgage	1891	—	100
Jefferson City Gas Light Co	1880		
St. Charles Hotel bonds	1880	101	—
New Orleans, St. Louis & Chicago R. R.			
Jack. R. R. 1st mort	1886	105	—
Jack. R. R. 2d mort coup	1890	102	—
Jack. R. R. 2d mort gold	1890	90	—
Jack. R. R. cons. gold	1912	25	—
Miss. Cen. R. R. 1st mort	1884	90	—
Miss. Cen. R. R. 2d mort	1886	82 1/2	—
Miss. Cen. R. R. Cons. gold	1912	—	—

Certificats et Warrants.

City Scrip 1874	31 1/2	32 1/2
1875	28	35
1876	31 1/2	32 1/2
1877	31 1/2	32 1/2
Half paid Coupons	31 1/2	32
Levee warrants	—	—
State War'ts, '76, recevables pour licences	63 1/4	90
State War'ts, '76 recevables pour taxes	—	—

1 Avec Dividende. 2 Sans Dividende. 3 Avec Coupon. 4 Sans Coupon. 5 New 6 Crescent's Issue.

BULLETIN COMMERCIAL.

Samedi soir, 6 Juillet 1878.

COTON.—Les ventes d'aujourd'hui embrassent 1200 balles (non compris 700 balles hier), à des prix qui nécessitent une hausse partielle de 1/8 c. sur le strict ordinary et le good ordinary et 1/8 plein pour le low middling et middling et 1/8 partielle pour les autres grades.

BASE DE CLASSIFICATION AMÉRICAINE.

	Cotes générales.	Cotes de l'Ex.
Inferior	8 —@ 8 1/8	—
Low ordinary	8 7/8@ 9 1/8	9—
Ordinary	9 3/8@ 9 1/2	9 3/8
Strict ordinary	9 5/8@ 9 3/4	—
Good ordinary	9 7/8@10 —	9 7/8
Strict good ord.	10 1/8@10 3/8	—
Low middling	10 5/8@10 3/4	10 5/8
Strict low midd.	10 7/8@10 7/8	—
Middling	11 @11 1/8	11—
Strict middling	11 1/4@11 3/8	—
Good middling	11 5/8@11 7/8	11 5/8
Middling fair	12 —@12 1/8	—

Aujourd'hui, à midi, le middling était coté: à Galveston à 10 3/4, à Mobile 10 3/4, à Savannah 10 13/16 à Charleston 11, Wilmington 10 3/4, à Norfolk 11, à Baltimore 11 1/4, à Boston 11 1/2, à Memphis 11, à Augusta 10 3/4, à Philadelphie 11 5/8, à Cincinnati 11 1/4, et à St. Louis 11.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

Stock en main le 1er septembre 1877 balles		21,568
Arrivé depuis le dernier état	237	
Précédemment	1,675,677	1,675,914
Total		1,697,482
Exporté aujourd.	1987	
Expédié précéd.	1,672,544	1,674,531
Stock sur place et à bord		22,951
Stock (même temps l'année dernière)		53,490

Les exportations d'aujourd'hui étaient pour Liverpool.

Reçu depuis hier soir, 187 balles.

TABAC.—Les ventes se sont bornées à 15 boucauts (2, 3, 10). Ventes de la semaine jusqu'à hier soir 272 boucauts. Le montant est estimé à 6,075 boucauts.

SUCRE.—Reçu ce matin 120 boucauts. Exporté 30 boucauts et 89 barils. Vendu 120 barils.

	Par livre.
Inférieur	4 1/2@ 5 1/2
Common	6 @ 6 1/4
Good Common	6 1/2@ 6 3/4
Fair à good fair	6 7/8@ 7 1/4
Fully Fair	7 3/8@ 7 1/2
Prime	7 5/8@ —
Choice	8 @ 8 1/4
Seconds	6 1/2@ 7 1/2
Choix jaune clarifié	8 3/8@ 8 5/8
Off blanco	8 3/4@ 8 7/8
Blanc	9 @ —

MELASSE.—Reçu ce matin 19 barils. Exporté 31 barils.

	Par gallon.
Inférieur	16@20
Centrifugal	22@25
Common	26@ —
Fair	25@28
Prime	30@32
Strictly prime	36@35
Choice	40@42

FARINE.—Il n'en est pas arrivé ce matin. Exporté 213 barils. Vendu 1400 barils aux prix suivants: good treble extra $4,62 1/2, le baril, choix extra $5,25 à $6,00.

Nous cotons: Common $2,50 à $2,75, superfine $3,25; single extra $3,50; double extra $4,00; low treble extra $4,25; good treble extra $4,50; choix treble $4,75 à $5,00; choix extra $5,25 à $5,50; fancy $5,50 à $5,75 le baril.

VIANDES SALÉES SÈCHES.—Epaules, loose, 5 1/4 à 5 3/8 la livre, packed 5 1/4 à 5 1/2.

JAMBONS.—Le choix sugar cured vaudrait 12 1/4 la livre, large size 11 c. Nous cotons: large size 11c, medium average 11 1/4, small 11 1/2 à 11 3/4. Au détail 1/2c. de plus.

GRAISSE.—La bonne graisse en barillets et en baquets est toujours rare; en tierçons packers elle vaut 7 1/4 la livre, raffined en barillets 7 5/8 à 7 3/4, en baquets 7 3/4 à 8 c.

BACON—Les épaules valent 5 1/2 c. la livre, clear rib sides 6 1/2, clear sides 6 3/4.

BREAKFAST BACON—Nous les cotons 7 à 7 1/2c.

PORC—Le mess vaut $10,25 à $10,37 1/2 le baril. Vendu 75 barils à $10,37 1/2 le baril. Au détail $11,00.

WHISKEY—Le rectifié vaut $1,04 à $1,06 le gallon, le Bourbon $1,50 à $1,75 pour le nouveau et $2,25 à 3 pour le vieux. Au détail le rectifié de l'Ouest vaut $1,07 à $1,09 le gallon.

MAIS—Il n'en est pas arrivé ce matin. Exporté 1139 sacs. Vendu 150 sacs mêlé à 46c. le boisseau et 150 jaune à 53 c. Nous cotons jaune à 50 c., blanc 52 à 53.

MAIS EN GRENIER—Le mixed vaut 42 1/2c. le boisseau. Vendu mardi un lot de 20,000 boisseaux à des conditions particulières.

AVOINE—Il n'en est pas arrivé ce matin. Vendu 500 sacs Galena à 36c le boisseau.

SON—Il n'en est pas arrivé ce matin. Vendu 100 sacs à 60c. les 100 livres.

FOIN—Il n'en est pas arrivé ce matin. Nous cotons: Prime $13,00 le tonneau, choix $14,00.

BLE.—On offre pour le Texas 90 à 95c. le boisseau.

LAINE—Tout ce qui arrive est immédiatement vendu et le marché tend à la hausse. Nous cotons: Burry 8 à 12c. Louisiana clear 20 à 22 1/2, Clear Lake 23 à 24c la livre.

MOUSSE—Nous cotons: gray 1 à 1 1/2c. la livre; mixed 2 1/2 à 2 3/4, noire 3 à 3 1/4.

VOLAILLES—Les grosses volailles de l'Ouest valent $3,75 à $4 la douzaine, les poulets, $1,50 à $2.50, les canards $2.50 à $3, les oies $3,50 à $4, les dindes $9 à $10.

ŒUFS—L'approvisionnement est très fort et le marché est lourd. Nous cotons: Ceux de l'Ouest 8 à 10c., ceux de la Louisiane 10 à 14c. la douzaine.

BEURRE—L'approvisionnement est très fort. Nous cotons: New York Creamery fine Firkins 23 à 25c. la livre, Western do. 22 à 24, Western do. tubs fine 18 à 19, Western do prime Tubs 18 à 19, Western do good tubs 15 à 16, New York Dairy firkins fine 20 à 22, New York dairy firkins good 18 à 19, Western dairy fine tubs 14 à 15, Western dairy prime tubs 13 à 14, Western dairy repacked prime 12 à 13, Western dairy repacked good 11 à 12, Western milled 8 à 10, Western Grease 3 à 5 par livre.

POMMES DE TERRE—Les pommes de terre de la Louisiane valent 75 à 80c. le baril. Les oignons de la Louisiane, $2 le baril.

SEL—Nous cotons: Coarse 85 à 90c, fine $1,05 à $1,15 le sac. Livré au débarcadère de bateau ou dépôt de chemin de fer, il faut ajouter le charroi. Turks Islands 85 à 90 le sac, table en poches 1 3/4 à 7 selon la grosseur.

RIZ—Il n'en est pas arrivé ce matin. Nous cotons:

	Par livre
Clean No 2	4 1/2@4 3/4
Ordinaire	6 1/2@ —
Fair	6 3/4@ —
Good	7—@ —
Prime	7 1/4@ —
Choix	7 1/2@ —

PEAUX—Nous cotons: Country green 6 à 6 1/4, dry salted 9 à 10, dry flint 11c. Aux abattoirs les ventes se sont effectuées comme suit: Steer hides au-dessus de 70 livres et au-dessus 9c, au-dessous de 70 livres 6 1/4 à 6 1/2c., peaux de vaches 6 1/4 à 6 1/2c., kips 8c., peaux de veaux, 75c. chaque; cuirs 24c. la livre, cornes 8c. pièce.

DOUVES EN CHÊNE—Extra pipe 60 pouces $165 à 170; extra pipe 56 pouces $130 à 140, light pipe 56 à 60 pouces $100 à 110; extra boucauts 48 pouces $110 à 125; extra claret $80 à 105. Les douves No 1, en chalands, $110 à 125; pour les inférior, les prix varient suivant leur qualité.

AVIS.

A TOUS ceux qui souffrent des erreurs et des égarements de la jeunesse, de faiblesse nerveuse, décrépitude prématurée, perte de la puissance virile, etc., j'enverrai GRATUITEMENT une recette qui les guérira. Ce remède précieux a été découvert par un missionnaire, dans l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe, portant votre nom au Rev. JOSEPH T. INMAN, STATION D. BIBLE HOUSE, NEW YORK CITY. 28 nov—1 an

Marché aux Bestiaux.

Opérations de la semaine.

	Arrivé.	Vendu.	Stock.
Bœufs du Texas	1934	1171	656
Veaux	786	980	130
Cochons	162	162	—
Moutons	113	76	37
Vaches à lait	25	23	40

PRIX DES BESTIAUX.

Bœufs du Texas, nourris au maïs, de choix, par B brute.	4 1/2@ c
do 1re qualité	3 1/2@4c
do 2e do	3 @— c
do 3e do	2 1/2@— c
Bœufs du Texas, choix, par tête	$30 @$35
do 1re qualité	$20 @$25
do 2e do	$15 @$18
do 3e do	$12 @$15
Cochons, 1re qualité, par B brute	4 @4 1/2c
do 2e do	3 @3 1/2
do 3e do	— @ —
Moutons, 1re qual., par tête	$ 3 50@$ —
do 2e do	$ 2 50@$ 3 00
do 3e do	$ 2 00@$ —
Vaches laitières, 1re qualité, par tête	$75 00@$90
Vaches laitières, 2me qualité, par tête	$40 00@$70
Vaches du Texas avec veaux	$ — @$ —
Veaux, 1re qual. par tête	$ 7 50@$ 8
do 2e "	$ 6 00@$ 7
Veaux d'un an, 1re qualité, par tête	$ 9 50@$10
Veaux d'un an, 2e qualité, par tête	$8 00@$ 9

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 6 JUILLET 1878.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) St-Louis, Reid, Liverpool
Steamship Amite, Boyle, Pensacola
Barque Surprise, Averill, Bristol, Angleterre
Goelette Geo W Dill, Peterson, Tampa Bay

ARRIVÉS.

Steamship (ang) Teutonia, King, Liverpool via la Corogne et la Havane
Steamship New Orleans, Halsey, New York
Barque (ang) Loveid, Fongo, Havane

BATEAUX A VAPEUR.

Martha, Bassett, de Port Eads
Assumption, Charlet, du Bayou Lafourche
Ouachita Belle, Libano, de Bayou Sara
Silver City, Wood, de Shreveport

MONTANT LE FLEUVE.

Barque (norv) Hungereid, Thronsen, Vera Cruz

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—par steamship Saint-Louis—1987 balles coton, 119 boucauts tabac, 12 balles peaux de chèvre, 25 barils farine, 25 barils huile, 3 boucauts peaux, 346 sacs blé, $12,000 en espèces, 30,089 boisseaux mais en grenier

PENSACOLE—par steamship Amite—100 barils farine, 100 demi barils farine, 75 sacs son, 500 sacs mais, 200 sacs avoine, 50 sacs café, 20 barils whisky, 5 barriques farine de mais, 250 colis divers

BRISTOL—par barque Surprise—7765 sacs tourteaux

TAMPA BAY—par goelette Geo W Dill—109 barils farine, 50 demi barils farine, 30 sacs sel, 250 sacs mais, 17 sacs café, 5 barils porc, 696 caisses divers

IMPORTATIONS.

NEW YORK—par steamship New Orleans—Marchandises assorties

Arrivages de Produits.

PORT EADS—par steamer Martha—divers articles.

BAYOU LAFOURCHE—par steamer Assumption—3 barils melasse, 2 barils sucre, 570 sacs pommes de terre

BAYOU SARA—par steamer Ouachita Belle—4 balles coton, 100 boucauts sucre

SHREVEPORT—par steamer Silver City—181 balles coton, 281 têtes bestiaux, 56 barils huile, 266 sacs tourteaux, 7 barils sirop, 11 barils sucre

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS R. R.—20 boucauts sucre, 5 barils melasse, 977 sacs laine

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—16 balles coton, 1 boucaut tabac, 260 sacs graines coton et un fort lot m'dises diverses

CHICAGO, ST. LOUIS & N. ORLEANS R. R.—15 balles coton

LISTE DE NAVIRES.
En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.
Steamship New-Orleans, Halsey ....parti 29 juin
Steamship New-York, Quick ....parti 29 juin

BATH (Me)
Navire Zephyr, [illegible] ....en charg. 16 juin
Navire Andrew Jackson, Bartlett ....parti 25 juin
Schooner James A Potter, Ogier ....parti 6 juin
Navire [illegible], Austin, en chargement 10 juin

LIVERPOOL.
Navire Orient, Allen ....charg 12 juin
Barque Will Hunter, Minot ....partie 1er juin

HAVRE.
Barque Albert, Hanson ....charg 9 juin
Barque Emma [illegible], Nielsen ....parti 2 mars

BORDEAUX.
Barque Leopold et Marie ....charg [illegible]
Barque Comtesse Duchatel, Dupont ....[illegible]
Barque Freidig ....10 juin
Barque Ste Geneviève, Demeure ....31 Mai

ROUEN.
Barque New Brunswick, Simpson ....exp. 8 avril

MARSEILLES.
Barque Fede e Speranza, Asta ....charg 10 juin

BARCELONE.
Barque Maria, [illegible] ....partie 5 juin

CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

CONSTITUTION.

Les soussignés, commerçants français à la Nouvelle-Orléans, considérant que les Chambres de Commerce d'exportation de France ont émis à diverses reprises, le vœu de voir créer des Chambres de Commerce français à l'étranger, et qu'à défaut d'une Chambre de Commerce française officielle à la Nouvelle-Orléans, il est important qu'il y ait au moins une Chambre Consultative qui puisse fournir au Gouvernement ou aux Chambres de Commerce de France des informations en leur présenter des suggestions tendant à favoriser le développement des relations commerciales entre ce port et la France,

Déclarent se constituer en CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS, sur les bases suivantes:

ARTICLE PREMIER.

La CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS aura pour objets: d'étudier toutes les questions se rattachant aux intérêts du commerce français de la Nouvelle-Orléans et au développement des relations de ce port avec la France; d'appuyer, par des pétitions ou des mémoires, tous les projets tendant au même but, tels que: traités de commerce, établissement de lignes de steamers, etc.; de fournir au gouvernement français, aux Chambres de Commerce ou aux négociants de France, toutes les informations qui lui seront demandées et de se mettre en rapport avec les Chambres de Commerce de France afin d'en obtenir les renseignements qui pourront être utiles aux négociants français de cette place.

ARTICLE II.

Les membres de la Chambre devront être Français ou fils de Français.

La Chambre se composera des personnes qui auront signé la présente Constitution d'ici au 1er Avril prochain, et de celles qui auront été admises ensuite, comme il est dit ci-dessous.

ARTICLE III.

Il y aura un Bureau de la CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE qui se composera d'un Président, de quatre Vice-Présidents et de dix Commissaires, dont un sera choisi pour remplir les fonctions de Secrétaire-Trésorier.

ARTICLE IV.

Le Président du Bureau qui sera en même temps Président de la Chambre, recevra toutes les communications adressées à la Chambre et signera les réponses. Il remplira les vacances qui se produiraient dans le Bureau, dans le cours de l'année. En cas d'absence ou d'empêchement, le Président sera remplacé par l'un des Vice-Présidents, suivant leur rang.

ARTICLE V.

Le Bureau sera composé comme suit, pour la présente année 1878, et il restera en fonctions jusqu'à l'élection pour le renouvellement:

Président: M. Victor Maignan.
1er Vice-Président: M. A. Carrière.
2e " M. C. T. Dugazon.
3e " M. Félix Limet.
4e " M. Pierre Ponts.
Secrétaire-Trésorier: Mr F. Laborde.

Membres:
Messieurs: E. Allgeyer, R. de Gas, Jos. Bayle, F. Laborde, P. E. Bruleatour, E. Merilh, A. Coutin, F. Tujague, L. Grand, L. Vallon.

ARTICLE VI.

Le second mercredi de janvier de chaque année, à partir de 1879, la CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS se réunira en assemblée générale, au local qui sera désigné par l'avis ou la lettre de convocation du Président, pour procéder au renouvellement des quinze membres du Bureau par voie d'élection. Le vote aura lieu au scrutin et à la majorité des membres présents.

Un rapport sera présenté par le Bureau au sujet des travaux de l'année précédente.

L'assemblée votera sur l'admission des nouveaux membres au scrutin secret et à la majorité des trois quarts des votants.

Elle pourra adopter les motions et propositions qui seront suggérées dans l'intérêt de l'objet pour lequel la Chambre a été créée, mais toute motion devra être préalablement communiquée par écrit au Président.

A sa première séance, le Bureau procédera à l'élection du Président, des Vice-Présidents et du Secrétaire.

ARTICLE VII.

Le Bureau se réunira tous les premiers vendredis de chaque mois au lieu et à l'heure qui seront fixés ultérieurement.

Il prendra connaissance des communications reçues et réglera l'ordre de ses travaux ou de ceux des Comités.

Le Bureau est chargé de tous les pouvoirs de la Chambre et il est autorisé à présenter en son nom tous mémoires, pétitions, à faire toutes réponses ou suggestions qu'il jugera utiles pendant la durée de son exercice.

Il autorisera le Président à faire réponse, dans l'intervalle entre les séances, aux demandes urgentes, ou nommera des Comités auxquels le Président renverra les demandes d'informations, s'il y a lieu.

Le Bureau pourra être convoqué en séance spéciale par le Président, quand celui-ci le jugera nécessaire.

Le Président pourra également, avec l'autorisation, ou devra, à la requête du Bureau, convoquer la Chambre en assemblée générale extraordinaire.

ARTICLE VIII.

Les travaux de la Chambre auront un caractère absolument gratuit. Les frais de bureau, d'impression et de correspondance devront être couverts par des cotisations purement volontaires.

ARTICLE IX.

Le Bureau adoptera des règlements pour la tenue de ses séances et celle des séances de la Chambre, et il pourra proposer, en assemblée générale, des amendements à la présente Constitution.

Fait à la Nouvelle-Orléans, le 6 Janvier 1878.

ONT SIGNÉ:

Allgeyer, E., Négociant-Commissionnaire.
Albert, E., " en Chapellerie.
Aldige, P., Manufacturier.
Aldigé, J., "
Bayle, Jos., Importateur.
Barrier, O., Négociant.
Berthin, J., Boucher.
Billiard, H., Libraire.
Bebot, A., Négociant en merceries
Blancanneaux, P., Marchand-Tailleur.
Bois, O., Négociant.
Bonnet, A., Bijoutier.
Bouvier, N., Parfumeur.
Brière, Théo., Courtier de sucre.
Brière, P., Libraire.
Bruleatour, P. E., Négociant-Importateur.
Bohn, Aug., Négociant-Commissionnaire.
Camors, J. B., Négociant-Commissionnaire.
Carrière, Antoine, "
Carrière, Olivier, "
Carrière, Emile L., "
Cappière, Charles J., "
Carrouché, A., Pharmacien-Droguiste.
Chaudre, F., Marchand.
Charpaux, F., Magasin d'Instruments et Musique.
Coutin, A., Négociant-Commissionnaire
Crabites, P., "
Couturie, Amédée, "
Chevalier, [illegible] Chapelier.
Clesterman, H., Importateur d'Articles de fantaisie.
Dagoret, A., Marchand de Nouveautés.
Damiens, H., Négociant.
David, Jos., Négociant-Commissionnaire.
Dreux, J., Fabricant de Tabac.
Dumhamp, E., Négociant.
Dossau, A., Parfumerie.
Dubois, E., Négociant-Commissionnaire.
Dugazon, C. T., "
Delorey, P., "
Delpit, A., Manufacturier de Tabac.
Estèbe, Paul, Président de la Société d'Assistance Mutuelle de St Maurice.
Ferrottier, E., Négociant Commissionnaire.
Fournier, S., Mécanicien-Horloger.
Pourton, C., Arrimeur.
Fourcade, St-Cyr, Pharmacien-Droguiste.
Gas, René de, Négociant-Commissionnaire.
Godchaux, Léon, Fabricant d'Habillements.
Grand, L., Négociant, Agent de la Compagnie Générale Transatlantique.
Gechas, F., Négociant.
Guillemet, A., Comptable.
Jaubert, C., Marchandises Sèches en gros.
Jamfroid, F., Magasin de Mercerie en gros.
Laborde, F., Négociant.
Locanaggue, Laurent, Négociant-Commissionnaire.
Leblanc, J., Marchand d'Habillements, fabricant.
Limet, F., Réd. en chef, Propriétaire de l'Abeille.
Lafargue, L., Libraire.
Leleng, A. A., Négociant-Commissionnaire.
Labasse, B., Marchand d'Habillements.
Lagarigue, E., Hermel fils, Négociant.
Laplace, B., Pharmacien.
Levois, J., Négociant.
Maignan, Victor, Négociant-Commissionnaire.
Maylie, Wm., Prés. de la Société de Bienfaisance des Bouchers.
Médal, L., Confiseur.
Merilh, J. E., Négociant en Cuirs et Articles de Cordonnerie.
Merilh, E., Négociant-Commissionnaire.
Massoné, M., "
Majeau, M., Pharmacien.
Neyrey, A., Marchand.
Nippert, V., Importation d'Articles de fantaisie
Nadal, M. A., Négociant.
Pinaud, S., Négociant-Commissionnaire.
Ponts, Pierre, "
Queyrouze, L., Négociant.
Brisa, Jos. J., Confiseur.
Rocheraux, A., Négociant-Commissionnaire.
Reuyer, C., Orfèvre.
Roos, Jules, Négociant-Importateur.
Sarrazin, J. P., Fabricant de Tabac.
Schweitzer, J., Libraire.
Sper, J. G., Liqueurs et Provisions.
Salomon, H., Négociant-Commissionnaire.
Schmidt, W. B., " Importateur.
Tardos, Jules, Négociant-Commissionnaire.
Tujague, F., " Importateur d'Articles de Modes.
Uter, L., Importateur de Glaces et Tableaux.
Vallon, L., Courtier de Change.
Verneuil, C., Prés. de la Société d'Assistance Mutuelle de Jefferson.
Vergnole, M., Négociant.
Vignes, J., Liqueurs et Provisions en gros.
Waltz, A., Négociant en Bière et Vin.
24 mars—

HAGAN'S

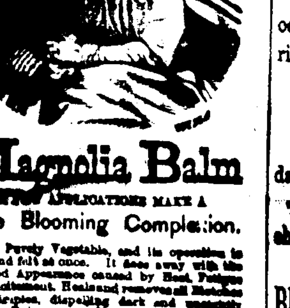

Magnolia Balm

A FEW APPLICATIONS MAKE A
Pure Blooming Complexion.

It is Purely Vegetable, and its operation is seen and felt at once. It does away with the Flushed Appearance caused by Heat, Fatigue and Excitement. Heals and removes all Blotches and Pimples, dispelling dark and unsightly spots. Drives away Tan, Freckles and Sunburn, and by its gentle but powerful influence mantles the faded cheek with

YOUTHFUL BLOOM AND BEAUTY.

Sold by all Druggists and Fancy Stores. Depot, 53 Park Place, New York.

L'ABEILLE
DE LA
NOUVELLE-ORLEANS.

JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
ÉDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
LE
SAMEDI MATIN
—ET—
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Édition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS:
No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

ÉDITION QUOTIDIENNE.
Un an $14 00
Six mois 7 00
Trois mois 3 50
Un mois 1 25
Port annuel $1 30 ou 10 cents par mois.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.
Un an $3 00
Six mois 2 00
Trois mois 1 25
Port annuel, 25 cents.

Prix du numéro .... 10 cents.

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

ANNONCES.

Minimum d'insertion: 10 lignes.
Une première insertion $1 50
Chaque insertion subséquente 75

Pour les annonces de commerce, 25 pour cent d'escompte.

Pour les annonces au mois ou à l'année, on traite de gré à gré avec l'administration du journal.

L'ABEILLE

Est le plus ancien journal de la Louisiane. Fondée le 1er Septembre 1827, elle compte plus d'un demi-siècle d'existence.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales—
Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,
Un Bulletin Maritime,
Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,
Un Bulletin Financier,
Un Bulletin Commercial,
La Liste des voyageurs arrivés dans les principaux hôtels,
La Liste des voyageurs partis par chemins de fer.

BUREAUX ET ATELIERS:
73....CHARTRES....73.